SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit/Nom commercial:	SAVON LOTION POUR LES MAINS ET LE CORPS, BEURRE DE KARITÉ
Autres moyens d'identification:	HLSH
Usage du produit/Description:	SAVON POUR LES MAINS ET LE CORPS
Restrictions d'utilisations :	Pour usage industriel, institutionnel, domestique et établissements alimentaires.
Identificateur du fournisseur initial:	Chemotec (PM) Inc. 5800 ONTARIO E. MONTRÉAL, QC H1N 0A2 Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321
Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence seulement:	1-800-729-6321 (Disponible de 8H à 16H30 du Lundi au Vendredi)

SECTION 2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

2a Classification du produit selon le SIMDUT 2015- SGH
Ce produit est régi par le règlement sur les cosmétiques et non par le SIMDUT. Les informations qui suivent sont données selon le format SIMDUT lorsque applicable.

2b Éléments d'étiquetage
Sans objet

Mention d'avertissement
Sans objet

Mention de danger
Peut irriter les yeux.

Conseils de prudence:
Éviter le contact avec les yeux.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :
Rincer immédiatement à l'eau en écartant les paupières durant 15 minutes. Répéter. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
EN CAS D'INGESTION :
Si la personne est consciente, faire boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.

SECTION 3 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	CLASSIFICATION SIMDUT
Coco sulfate de sodium,	151-21-3	1-5	Sans objet
Colzamide N-(hydroxyéthyle), éthoxylé	85536-23-8	1-5	Sans objet
Laureth sulfate de sodium	68585-34-2	1-5	Sans objet

SECTION 4 - PREMIERS SOINS

Contact oculaire:
Rincer abondamment avec de l'eau après le contact. Appeler un médecin si l'irritation persiste

Contact cutané:
Aucun effet prévu

Inhalation:
Aucun effet prévu

Ingestion:
Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Si l'inconfort persiste, contacter un médecin.

SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5a Moyens d'extinction:
Non inflammable en conditions normales de manutention. Les contenants fermés peuvent éclater s'ils sont exposés à une chaleur excessive ou à des flammes en raison d'une accumulation de la pression interne.

Moyens d'extinction appropriés :
Selon le produit qui brûle.

Moyens d'extinction déconseillés :
Aucune information trouvée à ce sujet.

5b Dangers spécifiques du produit :
Produits de combustion dangereux**:**
Oxydes de carbone, oxyde d'azote et autres gaz de combustion irritants.

5c Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers :
Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:
Lors d'un feu, des émanations irritantes peuvent se produire.
Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants et toxiques libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger à le faire.
Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6a Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence :
Protection personnelle:
Éviter le contact avec les yeux. Assurer une aération et une ventilation suffisante.
Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.
Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

6b Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:
Arrêter la fuite. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau. Attention : le plancher sera très glissant.

6c Précautions environnementales:
Le produit est biodégradable. Ne pas laisser le produit concentré s'écouler à l'égout.

SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

7a Procédures de manutention sécuritaire:
Éviter le contact avec les yeux.

7b Exigences en matière d'entreposage y compris les incompatibilités:
Garder dans un contenant fermé. Ne pas entreposer avec de la nourriture.
Éviter le gel.

7c Matériaux spéciaux d'emballage:
Conserver dans son emballage d'origine

SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

8a Paramètres de contrôle :

	VALEUR D'EXPOSITION MOYENNE PONDÉRÉE (VEMP) au Québec	VALEUR D'EXPOSITION DE COURTE DURÉE (VECD) / PLAFOND au Québec	Notations
Aucun ingrédient contrôlé			

8b Mesures d'ingénierie:
Aucune mesure requise.

8c Mesures de protection individuelle
Protection des voies respiratoires:
Non requise.

Protection des yeux / du visage:
Protection des yeux

Commentaires sur l'hygiène générale:
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux.

SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique :	Liquide visqueux
Couleur :	Incolore
Odeur :	Beurre de karité
Point de fusion/congélation:	Environ 0 °C
Point d'ébullition:	Environ 0 °C
Inflammabilité :	N/A
Limite d'inflammabilité supérieure et inférieure :	N/A
Point éclair:	Supérieur à 100 °C
Température d'auto-inflammation:	N/A
pH:	6.5 - 7.8

Viscosité:	2500-3500 cps @ 24 °C
Solubilité:	Miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau	N/A
Tension de vapeur	Approximativement 20 (eau)
Densité relative	1.0 g/cm^3 @ 20°C
Densité de vapeur	N/D
Caractéristiques des particules	N/A

SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

10a Réactivité :	Sans objet lorsque utilisé tel que recommandé. Le produit est incompatible avec certains matériaux : voir plus bas.
10b Stabilité chimique:	Stable à la température de la pièce.
10c Risque de réactions dangereuses :	Éviter le contact avec les matières comburantes fortes.
10d Conditions à éviter:	Voir en 10c
10e Matériaux incompatibles:	Éviter le contact avec les matières comburantes fortes.
10f Produits de décomposition dangereux :	Avec les matières comburantes fortes : chaleur et vapeurs d'eau, possibilité de feu. Oxydes de carbone, d'azote et autres gaz irritants.

SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Voies d'absorption probables: Yeux et ingestion.

Yeux:	Peut irriter les yeux.
Peau:	Sans objet.
Inhalation:	Aucun effet prévu
Ingestion:	L'ingestion pourrait causer une légère irritation, mal de tête, douleur abdominale, de la diarrhée, des nausées et des vomissements.

Cancérogénicité :	Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC comme étant soupçonné d'être cancérigène.
Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction :	Sans objet
Sensibilisation de la peau :	L'agent de conservation peut s'avérer sensibilisant chez certaines personnes.
Sensibilisation des voies respiratoires :	P/D
Matières synergiques :	P/D
Autres dangers importants:	P/D

Données toxicologiques: La DL_{50} calculée pour ce produit est supérieure à 10,000 mg/kg, (oral, rat); nos produits ne sont pas testés sur des animaux.

Ingrédients	DL_{50} (voie, espèce)	CL_{50} # heures (espèce)
Coco sulfate de sodium,	1,288 mg/kg (oral, rat)	P/D
Colzamide N-(hydroxyéthyle), éthoxylé	>2,000 mg/Kg (oral, rat)	P/D
Laureth sulfate de sodium	1,600 mg/kg (oral, rat)	P/D
Glycérine	12,600 mg/kg (oral, rat)	P/D
Aloès	P/D	P/D

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

SECTION 12 - DONNÉES ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ (Poisson)	Résultats	Temps d'exposition	Méthode
Sodium lauryl sulfate	Truite 3.6 mg/L	96H	N/D
Sodium laureth sulfate	Truite 28 mg/L	96H	N/D
Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated	Truite arc-en-ciel 2.9 mg/L	96H	N/D
Glycérine	Truite arc-en-ciel: LC100 = 51,000-57000	96H	N/D

TOXICITÉ (Daphnie)	Résultats	Temps d'exposition	Méthode
Sodium lauryl sulfate	EC50 1.35 mg/l	24H	N/D
Sodium laureth sulfate	1.17 mg/L	96H	N/D
Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated	3.8 mg/L	24H	N/D
Glycérine	EC50 = 153,000	48H	N/D

TOXICITÉ (Algues)	Résultats	Temps d'exposition	Méthode
Sodium lauryl sulfate	*Selenastrum capricornutum* EC50 3.75 mg/l	192H	N/D
Sodium laureth sulfate	*Selenastrum capricornutum 32 mg/L*	72H	N/D
Amides, rape-oil, N-(hydroxyethyl), ethoxylated	N'est pas nuisible pour les algues		N/D
Glycérine	78000 mg/l.	72H	N/D

SECTION 13 - ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Conditions d'entreposage et de manutention :
Entreposer les matières pour élimination tel qu'indiqué à la section Manutention et entreposage (Section 7).

Méthodes d'élimination :
Disposer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada

Appellation réglementaire:	Non Réglementé
Classe	S/O
Numéro UN:	S/O
Groupe d'emballage:	S/O
Cas spécial:	S/O

SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

Au Canada

Renseignements SIMDUT:
Ce produit est régi par le *Règlement sur les cosmétiques* et par conséquent ne l'est pas par le SIMDUT

Information CEPA: Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS

SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS

Date de révision : 2025-12-22

Références:

1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
2. Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec
3. International Agency for Research on Cancer Monographs
4. The European Chemicals Agency (ECHA) website.

Abréviations:	**Abréviations:**
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CL	Concentration létale
cps	Centipoises
DL	Dose létale
HMIS	Hazardous Material Information System
HSDB	Hazardous Substance Data Bank
IARC	International Agency for Research on Cancer
LIS	Liste intérieure des substances
NFPA	National Fire Protection Association Health
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
P/D	Pas Disponible
PEL	Permissible Exposure Limit
S/O	Sans Objet
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
TLV	Threshold Limit Value

Fin du FDS